



#### Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

# Contrôle de gestion : comment le mettre en place ?



C'est une démarche d'amélioration continue qui apporte de la visibilité sur la performance d'une activité. Mais un contrôle de gestion ne sera utile que si l'on respecte quelques étapes détaillées.

## Avoir conscience de son intérêt

Idriss Emadaly est un spécialiste du contrôle de gestion, expert-comptable et commissaire aux comptes chez Audit Expert Gestion, membre du groupement France Défi, il en avait même fait le sujet de son mémoire.

Première étape pour un contrôle de gestion réussi selon lui, bien en mesurer les enjeux. « Sa mise en place permet d'avoir une parfaite connaissance des processus du contrôle interne, et en cas de carence, de les sécuriser. Et une fois en place, elle permet de piloter avec des indicateurs clés la performance et de prendre des décisions avisées. »

## Présenter une comptabilité à jour pour le contrôle de gestion

D'expérience, l'expert sait que certains contrôles de gestion restent limités à cause de <u>questions</u> comptables. « Nos clients ne sont pas forcément organisés pour nous permettre de produire une comptabilité dans les délais impartis, qui sont souvent au mois le mois, détaille-t-il. Mais il existe dorénavant des outils de gestion d'entreprise qui permettent de créer des liens entre le cabinet et le client, comme le portail « Mon expert gestion », chez RCA, notamment. »

Une fois ces processus en place et sécurisés, il sera plus facile de collecter les informations nécessaires sur ces modules de gestion.





## Créer une comptabilité analytique

Mais la question ne s'arrête pas là. « Il y a nécessité de dissocier la comptabilité générale de la comptabilité analytique, poursuit Idriss Emadaly. Il est parfois d'usage de mettre en place une comptabilité analytique rattachée à la comptabilité générale pour analyser des soldes intermédiaires de gestion par activités. Mais la comptabilité analytique est une activité du contrôle de gestion. » Car au final, le choix des méthodes de calcul de coûts et d'analyse ne sera pas sans conséquence sur la fiabilité des données et l'analyse que l'entreprise pourra en faire...

## Se faire accompagner

Évidemment, <u>l'expert-comptable</u> reste l'interlocuteur privilégié pour accompagner le chef d'entreprise dans ce projet. « Sa formation, son expérience et sa connaissance de l'environnement (internet et externe) de l'entreprise lui permettent d'être un acteur incontournable pour une TPE/PME », assure notre spécialiste. Il ajoute cependant qu'il est également possible d'internaliser cette fonction dans l'entreprise, en créant un poste de contrôleur de gestion. « Mais il faut mesurer, pour cela, le rapport coût/opportunité. »

## Et embarquer tout le monde

Idriss Emadaly formule enfin une ultime recommandation. « Quoi que l'on fasse, il est important de soulever la question auprès de son conseil et d'en mesurer l'opportunité dans un premier temps, ajoute-t-il. Il est également important d'intéresser son personnel à la démarche car le mot « contrôle » peut présenter à lui seul une limite. Mais une fois les intérêts posés et acceptés par tous, il est assez facile de se lancer. »

Par Céline Chaudeau, Accroche-press' pour France Défi lundi 26 mars 2018 08h31

Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / ggahide@acdl.fr